

Les migrations résidentielles dans le département du TARN-ET-GARONNE (82)

- Un des taux annuels de migration nette les moins élevés d'Occitanie
- Près de la moitié des entrants viennent d'Occitanie
- Un département très attractif pour les familles avec enfants
- Les mobilités résidentielles internes au département : des flux importants de la CA du Grand Montauban vers les territoires voisins

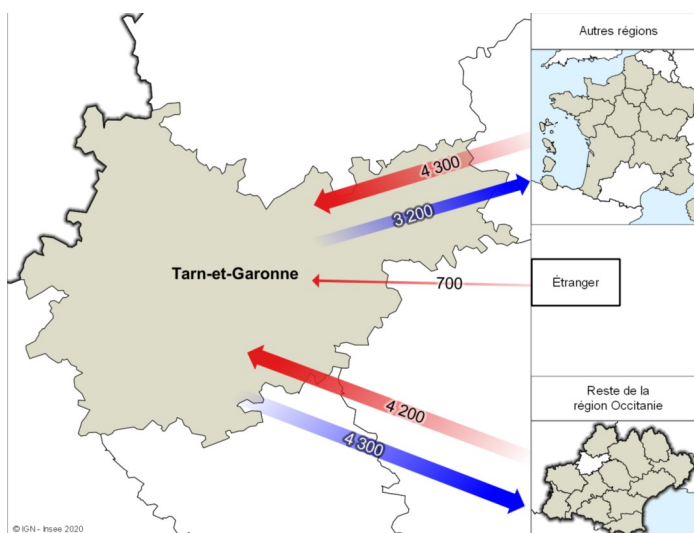
Un très faible excédent migratoire

Durant l'année 2016, 9 200 personnes viennent s'installer dans le Tarn-et-Garonne, dont 700 depuis l'étranger. Le taux d'entrants depuis la France (nombre d'entrants rapportés à la population moyenne du département, soit 254 400 personnes) s'élève à 33 habitants pour 1 000, un taux faible dans la région (8^e rang).

Dans le même temps, 7 500 habitants quittent le département, soit 29 pour 1 000 (5^e rang de la région).

Le solde migratoire (calculé comme le solde entre les entrées depuis les autres départements français hors Mayotte et les sorties vers ces départements) est donc positif, à hauteur de 1 000 personnes. En volume, c'est l'un des plus bas de la région, et rapporté à la population moyenne du département, le Tarn-et-Garonne est au 11^e rang des départements d'Occitanie en taux annuel de migration nette (3,8 pour 1 000).

Flux résidentiels entre le département du Tarn-et-Garonne, le reste de l'Occitanie, les autres régions françaises et l'étranger



Source : Insee - recensement de la population 2017

Près de la moitié des entrants viennent d'Occitanie

Parmi les entrants, 4 200 proviennent d'un autre département de la région, principalement la Haute-Garonne. Ils représentent 45 % des entrants, une proportion assez forte parmi les départements de la région, mais derrière celles de l'Ariège et du Tarn. Par ailleurs, 13 % des nouveaux arrivants résidaient auparavant en Nouvelle-Aquitaine.

Origine des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon le territoire de provenance		
Occitanie	4 200	45 %
Nouvelle-Aquitaine	1 200	13 %
Ailleurs en France (hors Mayotte)	3 100	34 %
Étranger	700	8 %
Ensemble	9 200	100 %

Origine des nouveaux arrivants en provenance d'Occitanie		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon le département de provenance		
Haute-Garonne	2 800	67 %
Autres départements	1 400	33 %
Occitanie	4 200	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Trois nouveaux arrivants sur dix s'installent dans la communauté d'agglomération (CA) du Grand Montauban. La communauté de communes (CC) Grand Sud Tarn et Garonne en accueille deux sur dix.

Destination des nouveaux arrivants		
Nombre et part en % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne, selon l'EPCI d'installation		
CA Grand Montauban	2 700	30 %
CC Grand Sud Tarn et Garonne	1 900	21 %
CC Terres des Confluences	1 300	13 %
Autres EPCI du Tarn-et-Garonne	3 300	36 %
Ensemble	9 200	100 %

Source : Insee, recensement de la population 2017

Un département attractif pour les familles avec enfants

Comparativement aux autres départements de la région, le Tarn-et-Garonne attire beaucoup de familles avec des enfants : 20 % des nouveaux arrivants contre 15 %.

Par ailleurs, 36 % des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne sont nés en Occitanie, c'est 1,2 fois ce qui est observé dans l'ensemble des départements de la région.

Parmi les 3 700 actifs en emploi (40 % des nouveaux arrivants), les cadres et les professions intellectuelles supérieures sont peu nombreux (16 % des arrivants en emploi contre 24 % dans l'ensemble des départements d'Occitanie).

En l'absence de pôles universitaires d'importance, due en partie à la proximité avec les formations offertes dans la métropole toulousaine, seulement 5 % des nouveaux arrivants sont étudiants.

Près de six partants sur dix restent en Occitanie

Dans le même temps, parmi les 7 500 personnes qui quittent le département du Tarn-et-Garonne en 2016, près de six sur dix restent en Occitanie, soit l'un des taux les plus élevés de la région.

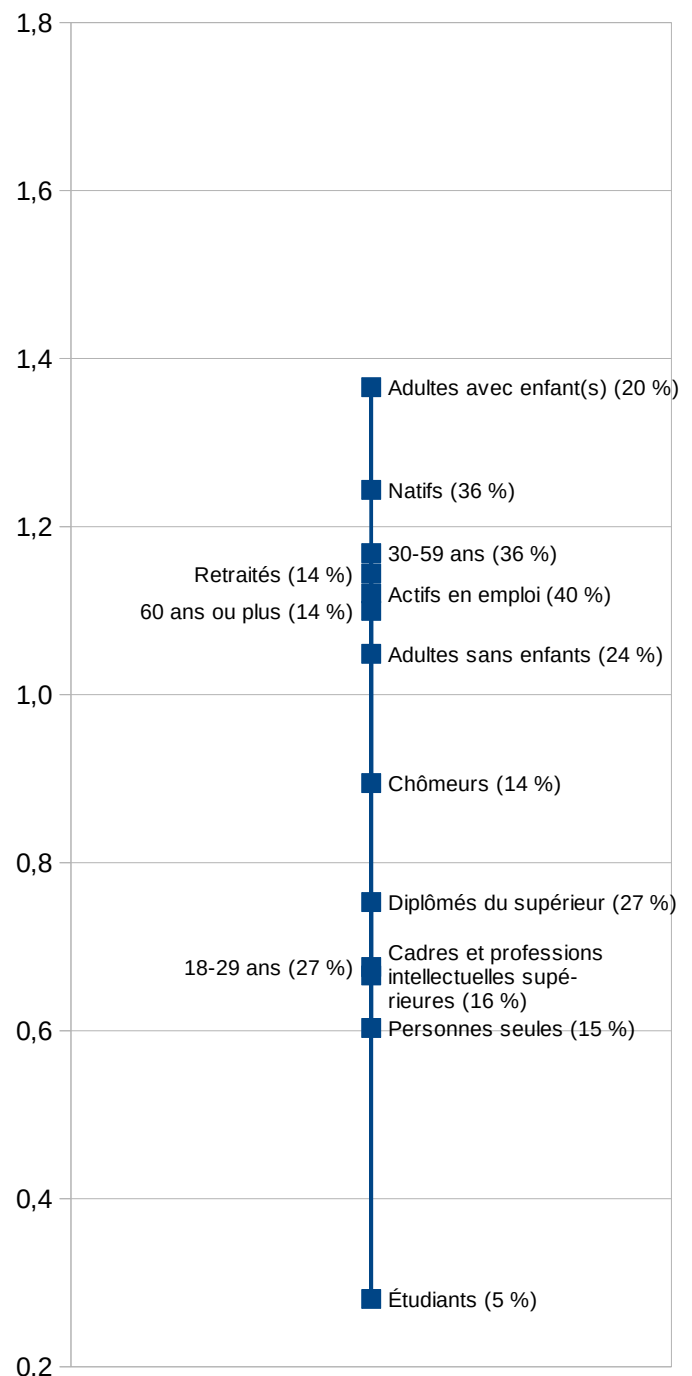
Près de 20 % des sortants sont étudiants. Globalement les étudiants ayant quitté le Tarn-et-Garonne au cours de l'année sont près de 3 fois plus nombreux que les entrants.

Lecture du graphique : la part des adultes avec enfants parmi les arrivants dans le Tarn-et-Garonne est supérieure de 37 % à celle observée parmi les arrivants dans l'ensemble des départements d'Occitanie (rapport presque égal à 1,4). Les adultes avec enfants représentent 20 % de l'ensemble des nouveaux arrivants dans le Tarn-et-Garonne.

Champ : ensemble des arrivants y compris de l'étranger

Source : Insee, recensement de la population 2017

Caractéristiques comparées des arrivants dans le Tarn-et-Garonne et dans les départements d'Occitanie



De plus, 5 400 Tarn-et-Garonnais changent d'EPCI de résidence

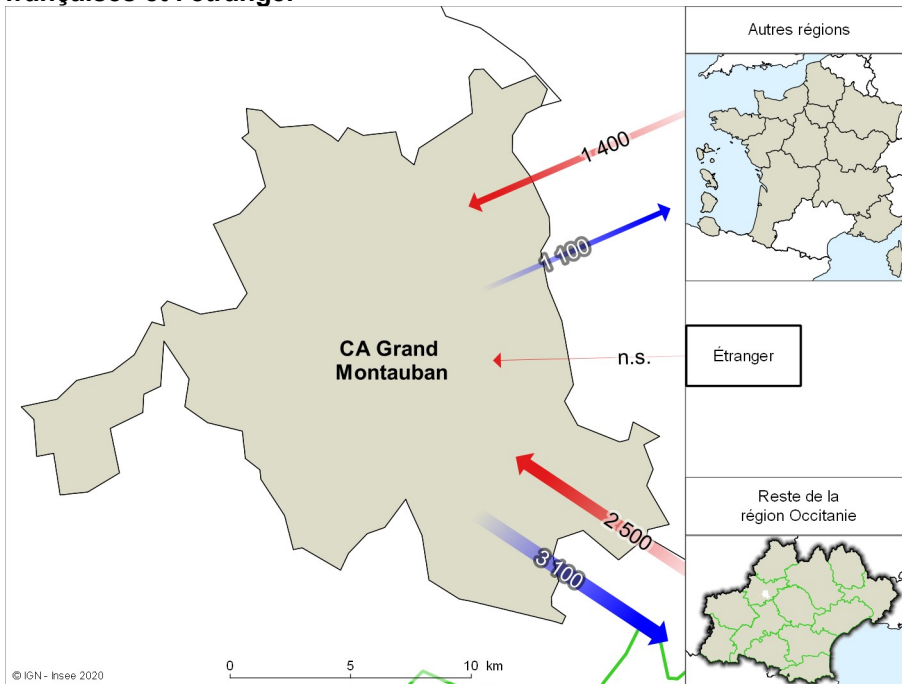
Les mobilités résidentielles au sein du Tarn-et-Garonne sont assez importantes. En 2016, 5 400 habitants déménagent au sein du département en changeant d'EPCI de résidence. Cela représente le quart de l'ensemble des mouvements migratoires observés pour le département (nouvelles arrivées dans le Tarn-et-Garonne, départs du Tarn-et-Garonne ou déménagements au sein du département avec changement d'EPCI).

Le département du Tarn-et-Garonne comprend trois territoires de projet : la communauté d'agglomération (CA) du Grand Montauban, la fraction régionale du pôle d'équilibre territorial et rural (PETR) Garonne Quercy Gascogne et le PETR du Pays Midi-Quercy. Les principaux échanges internes au département se font avec la CA du Grand Montauban qui perd globalement des habitants dans ses échanges, notamment avec le PETR du Pays Midi-Quercy, territoire situé au sud de l'agglomération montalbanaise.

Annexe cartographique : bilan des migrations résidentielles 2016 dans les territoires de projet inclus (en totalité ou en partie) dans le département du Tarn-et-Garonne

Ne figurent que les territoires de projet où au moins un tiers de la population habite dans le département et où le flux de nouveaux arrivants externes est au moins égal à 1 000 personnes.

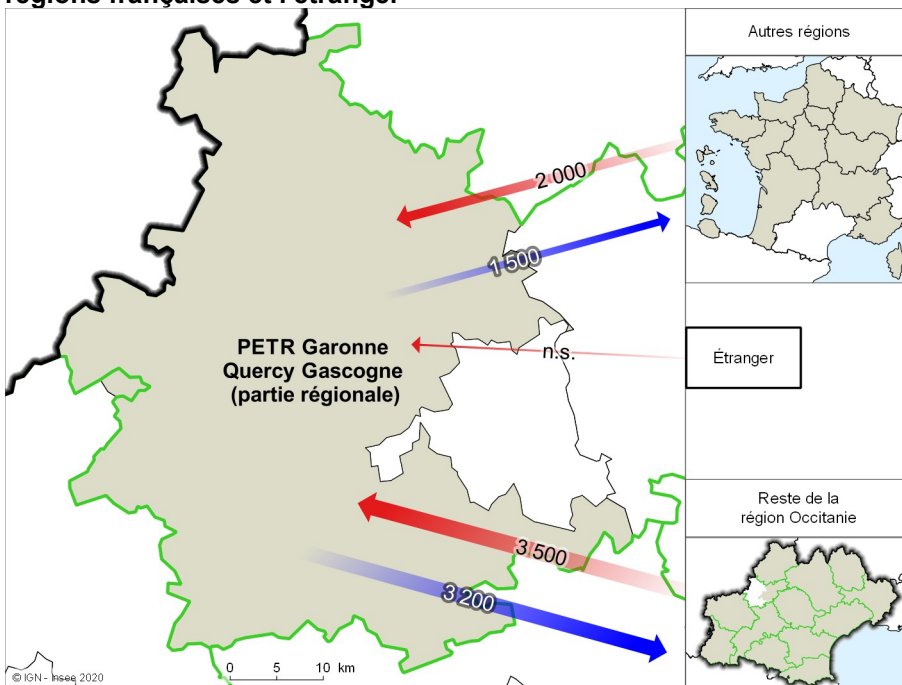
Figure 1 – Flux résidentiels entre la CA du Grand Montauban, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

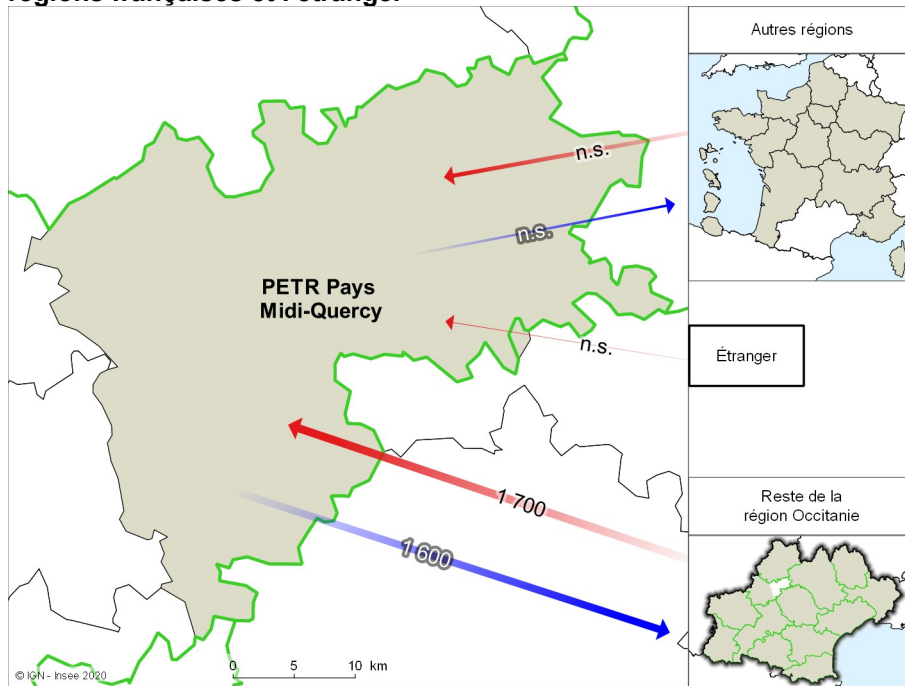
Figure 2 – Flux résidentiels entre le PETR Garonne Quercy Gascogne, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017

Figure 3 – Flux résidentiels entre le PETR du Pays Midi-Quercy, le reste de l’Occitanie, les autres régions françaises et l’étranger



ns : flux < 1000

Source : Insee, recensement de la population 2017